

L'an deux mille vingt et un, le premier Février à 20 h 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Afin de pouvoir respecter les gestes barrières nécessaires à la lutte contre la COVID-19, la séance s'est tenue à la salle Saint-Martin.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	FUMEY Françoise	SUE Hélène
BAULIEU Matthieu	GHARBI Stéphanie	SUE Julien
BELOT François	JEANNOT Laurence	TERRAZ-LADERRIERE Fanny
BOUCHEY Martine	MOULIN Cyril	VARCHON Daniel
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	RICLOUX Benoît	VUILLEMIN Emmanuel
Etaient absents excusés		
BINDA Gilles a donné procuration à BARTHELET Catherine		
CUSINATO Françoise a donné procuration à FUMEY Françoise		
JEANGUYOT Florence a donné procuration à BELOT François		
MEGUENNI-TANI Hassem a donné procuration à GHARBI Stéphanie		

Ouverture de la séance à 20 h 00.

Mme le Maire rappelle le contexte actuel de crise sanitaire : couvre-feu, protocole sanitaire renforcé à l'école et à l'accueil périscolaire, port du masque et gestes barrières, interdiction de tout rassemblement de plus de 6 personnes...

01 - Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseillers Municipaux valident le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 Janvier dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, Madame Hélène SUE.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

02 - Location d'un terrain communal pour l'installation d'un pylône destiné aux communications

Madame le Maire fait part au conseil municipal de sa rencontre, le 25 août 2020, avec la société SYSTRA FONCIER qui est à la recherche d'un terrain en vue de l'implantation d'un pylône multi-opérateurs.

Après étude des différentes possibilités, la parcelle cadastrée section B n° 60 appartenant à la commune paraît répondre aux différents critères.

Afin de poursuivre les études sur cette parcelle, cette société a fait une proposition de location d'une surface d'environ 1 60 m², pour un loyer de 3 800 euros par an.

Après ces explications, Madame Maire propose de louer une partie de la parcelle B60, sous réserve de la validation radio et des différentes démarches administratives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- d'accepter la proposition de location de la société SYSTRA FONCIER
- d'autoriser Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette location dont l'ensemble des frais sera supporté par le preneur (frais de géomètre, ...).

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

03 – Subventions aux associations locales

Comme chaque année le Conseil Municipal attribue des subventions aux diverses associations locales. Pour 2021, Madame le Maire propose les aides suivantes :

Associations		Montant	Associations		Montant
Harmonie	Pouilley les V.	305.00 €	Les Restos du Cœur	Besançon	100.00 €
ALE	Pelousey	2 500.00 €	Secours populaire	Besançon	100.00 €
APE	Pelousey	1 600.00 €	ACCA	Pelousey	110.00 €
Anciens Combattants	Audeux	100.00 €	Banque alimentaire	Besançon	100.00 €
Club des Vignottes	Pelousey	700.00 €	Secours catholique	Pouilley les V.	100.00 €
Prévention Routière	Besançon	100.00 €	Comité des fêtes	Pelousey	1 500.00 €
Souvenir Français	Canton Audeux	100.00 €	La Ronde de l'Espoir	Thise	200.00 €
Etoile - section hand	Pouilley les V.	400.00 €	Amicale cycliste bisontine	Besançon	300.00 €
TOTAL 8 315 €					

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les subventions détaillées ci-dessus.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

04 - Tarifs des services communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs en vigueur concernant :

- Le cimetière (tombes, caveaux, columbarium et caveaux d'urnes, jardin du souvenir),
- La location des salles communales,
- Les photocopies,
- La terre végétale.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

05 – Aménagement extérieur salle Saint-Martin

En suite de l'expropriation et du dépôt de consignment de l'indemnisation du terrain attenant à la salle Saint-Martin, Madame Le Maire rappelle le projet de travaux d'aménagement extérieur de cette salle, intégrant la création d'une place de parking PMR et d'une rampe d'accès PMR et la création d'éclairage public sur cet espace,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide ce projet de travaux,
- S'engage à réaliser et à financer ces travaux dont le montant HT estimatif réactualisé est de 45 751,00 € HT, dont 3 500 € HT de Maitrise d'œuvre,
- se prononce sur le plan de financement suivant :

DEPENSES		HT	TTC	
Maitrise d'Œuvre		3 500 €	4 200 €	
Travaux		42 251 €	50 701 €	
TOTAL		45 751 €	54 901 €	
RECETTES		BASE	TAUX	MONTANT
ETAT - DETR Base : MO, dispositions générales, travaux préparatoires, voirie, espaces verts		45 751 €	30%	13 725 €
Total de l'aide sollicitée				13 725 €
Fonds propres de la Commune				32 026 €
TVA				9 150 €
Montant TTC des travaux				54 901 €

- sollicite l'aide financière de l'**État** dans le cadre de la **DETR**,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

06 – Informations diverses et dates à retenir

Grand Besançon Métropole

- De nouvelles réunions ont eu lieu entre les communes du secteur ouest et la commune d'Ecole-Valentin à propos des équipements footballistiques de compétition avec le souhait d'esquisser une coopération autour de cette compétence : des évaluations des coûts par commune sont en cours pour porter ensemble et pour nos deux clubs un équipement de qualité (synthétique) et la gestion des terrains de compétition. Les éléments seront présentés dès que possible.
- Une enquête auprès des communes concernant la mobilité dans le cadre de la révision du Plan de Déplacement Urbain (PDU) en Plan de Mobilité (PDM) est lancée auprès de toutes les communes de la communauté urbaine. Après échanges, il est décidé de particulièrement insister sur deux besoins de notre commune :
 - une piste cyclable en direction de Pouilley-les Vignes pour permettre les déplacements actifs en sécurité vers le collège et le centre commercial notamment,
 - et une liaison en transport collectif en direction des Hauts de Chazal afin que l'on puisse effectuer un report modal (tramway) et un accès facile à l'hôpital et aux structures satellites qui sont fréquentés au quotidien par de nombreux.ses habitants.es pour leurs études ou travail.

PREFECTURE

- Catherine Barthelet a eu, comme convenu, une rencontre avec M. le sous-préfet dans le cadre des dossiers DETR. Cet échange a permis d'acter le soutien de l'Etat pour le dossier d'accessibilité de la salle St Martin, à hauteur de 30%. Il a été évoqué également une prochaine rencontre en fin d'année pour la présentation des études de faisabilité de l'agrandissement des locaux du périscolaire et projet petit enfance afin de mieux nous orienter sur toutes les possibilités de financement (subventions liées au plan de relance ou exceptionnelles...).

DIVERS

- Présentation du compte-rendu d'activités de GRDF pour la commune : 308 clients dont 10 nouveaux en 2019, 2 interventions liées à la sécurité, 11,62 km de réseau... et une présentation du CRAC (Compte-Rendu de l'Activité de la Concession) à l'échelle de Grand Besançon Métropole qui assure désormais cette gestion. Julien Sue explique le développement du gaz vert et la mise en service de l'usine de méthanisation de la station d'épuration de Port Douvot.
- Le Syded devient Territoire Doubs Energie et détient de nouvelles compétences, notamment un nouveau contrat de concession : Pelousey est classé commune en régime rural d'électrification (moins de 2 000 hab). Cela implique la répartition avec Enedis des responsabilités : TDE devient compétent pour les travaux sur le réseau basse tension (BT) : renforcement, sécurisation, raccordement...
- Mme le Maire a été interpellée par un couple par rapport à la sécurité autour de l'école, primaire notamment. Les quilles de protection du passage piéton qui avaient été endommagées ont été remplacées et il a été répondu qu'une action avec les parents d'élèves et conseillers.ères serait menée pour lutter contre le dépose minute qui peut s'avérer très dangereux et pour garantir la sécurité des déplacements des enfants. Cette proposition est soutenue par les élus.es. Le service prévention routière sera sollicité.
- Pour information, des demandes de logement arrivent en grand nombre alors qu'il n'y a aucune vacance dans les logements aussi bien privés que publics. Les élus vont reprendre contact avec Néolia qui a obtenu un permis de construire de 8 logements mais n'a pas encore démarré les travaux pour connaître leur planning.

- La situation compliquée quant à la pénurie actuelle de vaccins est évoquée : il n'est plus possible de prendre de rendez-vous à ce jour, même pour nos aînées.es. Les élus restent vigilants pour accompagner les personnes qui ont sollicité de l'aide en suite de la distribution de l'information communale à ce sujet. L'aide proposée pour la prise de rendez-vous a été très appréciée.
- Benoit Ricloux et Hélène Sue informent du maintien de la course cycliste Pelousey Classic, elle aura lieu à minima pour les coureurs élites le samedi 20 mars avec un parcours exigeant, notamment à Pelousey la montée du Terne. Les travaux sur la partie dégradée de la Voie romaine, côté Chaucenne, seront effectués début mars par Grand Besançon Métropole.
- Les membres du comité fleurissement annoncent avec regrets et écœurement le vol d'arbustes plantés il y a un an à l'entrée du village, côté Champ Pusy.
- Stéphanie Gharbi informe qu'une procédure est en cours avec les riverains du bois de la Roche pour obliger les particuliers à procéder à l'abattage des bois malades. Une rencontre sur site est actée. Elle explique par ailleurs la très bonne implication des membres du comité lors d'une sortie en forêt pour le marquage des bois, malgré les mauvaises conditions climatiques.
- François Belot informe qu'il a rencontré le référent voirie de GBM et qu'ils sont intervenus ensemble sur plusieurs dossiers, auprès d'habitants et pour organiser les travaux de finition de l'Impasse de la Niotte. Ils pourraient démarrer à la fin du mois.
- Benoit Ricloux relate la première réunion du groupe nouveau projet (agrandissement périscolaire et accueil petite enfance). Il a été décidé de lancer une consultation pour choisir un programmiste, le cahier des charges de la consultation est à l'étude actuellement.
- Stéphanie Gharbi informe de la livraison d'un tapis spécifique pour la passerelle du local kinésithérapeute qui était glissant (gel...). Ce tapis respecte les normes PMR et ne pose pas de problème pour les évacuations d'eau, il sera installé pour chaque période hivernale.
- Françoise Fumey demande qu'une information ciblée soit transmise aux habitants qui laissent leurs poubelles sur le domaine public, en complément de l'information qui est diffusée dans le Trait d'Union. Les conseillers.ères pourraient la distribuer en tant que besoin.
- Hélène Sue informe d'un petit retard dans la rédaction du journal, les articles arrivant au compte-goutte... Elle souhaite également recueillir plus de photos pour toujours dynamiser la partie actualités et nouveautés du site. Elle remercie le directeur des Francas qui se prête au jeu.
- Mme le Maire évoque la réception d'un courrier de la part du boulanger et de son épouse qui ont fermé leur commerce sans en avertir personne début janvier, ni la commune ni leurs clients. Ce courrier faisait allusion à l'article de l'Est Républicain paru à ce sujet. Le maire rappelle qu'elle n'a pas sollicité l'article mais qu'elle a accepté de répondre en s'en tenant aux faits. Après échanges, les élus.es décident de ne pas donner suite à ce courrier vu son ton et sa teneur...
Stéphanie Gharbi informe qu'elle a reçu plusieurs appels de boulangers intéressés par une reprise, a pris en contact avec l'actuel propriétaire des murs et a connaissance par l'intéressé de la temporalité du bail en cours : début d'année 2022... M Clément Germain qui assure une vente quatre matinées par semaine se structure pour essayer de mieux caler ses horaires aux besoins et prévoir un passage le samedi. Les élus.es le remercie pour cette implication qui rend grand service à la population et souhaitent étudier une nouvelle installation, importante pour le village.

- Une friperie solidaire a ouvert ses portes dans les locaux du Secours Catholique à Pouilley-Les-Vignes, l'information sera diffusée sur le site.

AGENDA :

Agenda des élus :

- Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité
- Lundi 08 Février 2021 – 18 h : Comité consultatif finances (uniquement les élus en raison de la crise sanitaire)
- Prochains conseils municipaux :
 - lundi 1^{er} Mars 2021 (présentation du budget)
 - Lundi 29 mars 2021 (vote du budget)
 - lundi 12 avril 2021

Événements futurs :

- La course cycliste Pelousey Classic : samedi 20 mars

Fin de la séance à 22 h 15 mn